

Délibération n°03/03/2026-9

du mardi 3 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à 16 heures 35, le conseil d'administration, dûment convoqué le 20 février 2026, conformément au Code général des collectivités territoriales, s'est réuni à l'école supérieure d'art, sous la vice-présidence de Marc FERAUD.

- Nombre de membres en exercice : 21
- Présents : Séverine MAGRY, Odile BONTHOUX, Frédérique DUMICHEL, Marc FERAUD, Arlette OLLIVIER, Fabienne VINCENTI, Carlos CASTELEIRA, Florian GAITE, Juliette NORMAND-BEORCHIA, Dimitri MOUDAR
- Présents en visioconférence : Dominique AUGÉY, Sylvaine DI CARO-ANTONUCCI
- Procurations : Antoine BOLLASINA (Carlos CASTELEIRA)
- Absents : Sophie JOISSAINS, Kayané BIANCO, Françoise COURANJOU, Brigitte DEVESA, Philippe CHARRIN, Daniel GAGNON, Marie-Pierre SICARD-DESUELLE, Pierre VASARELY

Monsieur le vice-président a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.

Objet : Organisation de ventes solidaires de livres du COBIAC au sein de l'École supérieure d'art

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle Ecole supérieure d'art d'Aix-en-Provence Félix Ciccolini

Vu la délibération n°26/06/2025-52 du 26 juin 2025 relative aux modalités et tarifs des mises à disposition d'espaces

Le COBIAC (Collectif de bibliothécaires et intervenants en action culturelle) s'engage en faveur du développement de la lecture et des bibliothèques en France et à l'international. Il s'agit de rendre l'information et la connaissance disponibles et accessibles à tous, sous toutes leurs formes, dans des lieux et dans des langages adaptés au contexte culturel.

Fondé en 1979, le COBIAC est acteur de la coopération internationale depuis 2000. Ayant fait le constat que de nombreux livres sont pilonnés en France alors que tant de pays en manquent, le COBIAC décide de collecter les documents désherbés des bibliothèques ou déstockés par des éditeurs et libraires. De nombreuses bibliothèques de la Région Provence-Alpes-Côte-D'azur adhèrent immédiatement au projet, afin de donner une seconde vie aux livres.

Le COBIAC rassemble un réseau solide de bénévoles, bibliothécaires ou intervenants culturels investis et engagés depuis plus de 10 ans pour le développement de la Lecture.

Le COBIAC a des conventions de partenariat avec une vingtaine de médiathèques de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la constitution ou l'enrichissement des fonds documentaires des bibliothèques des pays partenaires, l'accueil de stagiaires étrangers, des sessions de formation et des échanges professionnels et interculturels.

Pour soutenir ces projets, le COBIAC organise régulièrement des ventes solidaires de livres et supports culturels à but non lucratif dans des bibliothèques municipales et des établissements publics. Les bénéfices de ces ventes contribuent au financement des projets de développement de la lecture et des bibliothèques portés par le COBIAC et ses partenaires locaux

à travers le monde.

Considérant que l'usage des locaux de l'école pour une vente solidaire s'inscrit dans la mission de diffusion culturelle de l'établissement, l'école supérieure d'art d'Aix-en-Provence souhaite autoriser l'organisation de ventes solidaires de livres et supports culturels annuelle par l'association COBIAC au sein des locaux de l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence Félix Ciccolini. L'occupation des locaux nécessaires à ces ventes sera consentie à titre gratuit, sans perception de redevance, dans le respect des règles de sécurité et d'accueil du public. Il est précisé que l'intégralité des recettes issues des ventes est perçue par l'association COBIAC, l'ESAAix n'assurant aucun encaissement.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le vice-président, le conseil d'administration, à l'unanimité,

- APPROUVE la mise à disposition d'espaces au sein de l'Ecole supérieure d'art d'Aix-en-Provence au bénéfice du COBIAC pour l'organisation de ventes solidaires à titre gracieux
- AUTORISE la Directrice à signer toute convention ou document utile à la mise en œuvre de l'organisation de ventes solidaires du COBIAC

Fait à Aix en Provence

La Présidente du conseil d'administration,

Dominique AUGÉY